



ASSEMBLÉE — 38^e SESSION

PLÉNIÈRE

DÉCISION N^o 1

À la sixième séance plénière de sa 38^e session, le 4 octobre 2013, l'Assemblée a adopté les résolutions suivantes :

46/1 : *Promotion de la Convention de Beijing et du Protocole de Beijing de 2010*, présentée dans la note A38-WP/404,

47/1 : *Promotion de la Convention de Montréal de 1999*, présentée dans la note A38-WP/404.

La Résolution 46/1 et la Résolution 47/1 adoptées par l'Assemblée remplacent la Résolution A37-23 et la Résolution A37-24, respectivement.

— FIN —